

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mai 2023

France urbaine et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat deviennent partenaires

Le 23 mai 2023, France urbaine et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, réunies au sein de CMA France, ont signé leur première convention de partenariat.

Les grandes villes, agglomérations et métropoles, aux côtés des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, sont des actrices essentielles dans le développement économique de leur territoire et dans la transformation des entreprises. A l'écoute de leurs préoccupations et de leurs attentes, elles soutiennent et accompagnent au quotidien les artisans et les apprentis, et plus encore durant cette période d'inflation forte, qui entraîne une forte augmentation de tous les coûts, notamment ceux de l'énergie et des matières premières.

Cette convention de partenariat vise à sensibiliser les acteurs économiques et institutionnels nationaux aux priorités et aux attentes des territoires urbains mais aussi les collectivités urbaines au rôle, aux missions et à l'offre d'accompagnement du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Elle s'attache aussi à construire des actions communes et à proposer aux adhérents de France urbaine ainsi qu'aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat des « boîtes à outils » pour conclure des partenariats adaptés aux réalités et priorités locales.

Elle est structurée autour de quatre thèmes :

1. **La transition énergétique et écologique des entreprises** : France urbaine et CMA France entendent défendre un soutien à l'engagement dans la transition écologique et une logique de parcours d'accompagnement adaptés aux entreprises artisanales ;
2. **La mise en commun des démarches liées à l'amélioration des compétences, à la sensibilisation et la mobilisation des publics éloignés de l'emploi**, aux relations entre les entreprises, les dispositifs de formation locaux et les intercommunalités ;
3. **L'aménagement économique durable et soutenable des territoires urbains** dans le cadre des objectifs de zéro artificialisation nette (ZAN), de la mise en œuvre des Zones à Faibles Emissions (ZFE), des enjeux de pénurie foncière, de transformation du parc immobilier de bureaux et des impératifs de densification et de reconversion des friches ;
4. **Les collaborations avec les acteurs économiques sur les enjeux numériques**, par l'accompagnement et les formations dans le domaine du numérique, la structuration des filières de recyclage et de réemplois des équipements ou encore l'ouverture des données d'intérêt général.

« Les maires des grandes villes et présidents d'agglomérations et métropoles soutiennent au quotidien les filières professionnelles et l'artisanat. Que ce soit le soutien à l'apprentissage, la promotion de la parité, l'adaptation des filières et des usages aux enjeux de la Transition écologique, le développement des métiers de l'économie sociale et solidaire et de l'économie circulaire, les Chambres des Métiers et de l'Artisanat peuvent compter sur notre soutien. Ensemble et par cette convention, nous serons plus forts pour créer des vocations auprès des nouvelles générations. Nous devons aussi continuer à moderniser les outils de production en les inscrivant dans une démarche globale et durable et en incitant les artisans à intégrer de nouvelles technologies en vue d'améliorer leur compétitivité » a déclaré **Johanna Rolland, présidente de France urbaine, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole.**

Pour **Joël Fourny, président de CMA France, président de la CMAR Pays-de-la-Loire**, « le réseau des CMA est un interlocuteur privilégié des collectivités territoriales », et à ce titre, il a tenu « à saluer ce partenariat utile

entre CMA France et France Urbaine ». Il a ajouté que « le réseau CMA dispose d'une expertise incontournable concernant le tissu économique du territoire en matière d'artisanat, tant du côté des besoins des entreprises artisanales que des attentes des collectivités et des populations », et a précisé que « sur le volet économique, plusieurs thématiques seront au centre de nos échanges avec les métropoles urbaines : la mobilité des artisans, de leurs salariés, des clients ou encore l'accessibilité au centre-ville où se concentrent aussi des entreprises artisanales, sans oublier bien évidemment la mise en place des ZFE ». Le président de CMA France s'est dit « très heureux de ce partenariat et ne doute pas qu'il permette très vite de renforcer sur le terrain les synergies et les coopérations entre les CMA et les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les grandes villes ».

À propos de France urbaine

Présidée par Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, France urbaine est l'association de référence des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes. C'est une association de collectivités qui incarne la diversité urbaine et promeut l'alliance des territoires. Portée par des élus de toutes tendances politiques, l'association est composée de 108 membres. Elle représente 2000 communes de toutes tailles dans lesquelles résident près de 30 millions de Français. L'association porte une vision politique et technique au service de ses adhérents et des citoyens en engageant un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs de la société aux niveaux local, national, européen et international. Elle éclaire la décision publique sur les principaux sujets qui concernent les territoires urbains et la décentralisation.

A propos de CMA France

Présidée par Joël Fourny, CMA France représente le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ce réseau est constitué de 12 000 collaborateurs-experts et 2 500 élus, eux-mêmes artisans, pour :

- *accompagner, conseiller et former les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession ;*
- *former de futurs artisans grâce à l'apprentissage ;*
- *accompagner les collectivités dans le développement de l'artisanat local.*

Acteur référent dans l'accompagnement des entreprises artisanales et leader dans la formation par apprentissage, le réseau des CMA accompagne près de 300 000 entrepreneurs et forme plus de 112 500 apprentis chaque année.

CMA France, établissement national, fédère et anime l'ensemble des CMA et agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen avec l'appui de ses partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales.

Contact presse pour France urbaine :

Benoit CORMIER

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38

Contact presse pour CMA France

Manon CAENEN

m.caenen@the-arcane.com

06 69 90 69 15